

Lettre ouverte

Paris, le 06 Juin 2008

Objet : Téléphonie mobile
et annexes

Monsieur RIES

Maire de STRASBOURG

Ville et Communauté Urbaine de Strasbourg

Mairie

1 Parc de l'Etoile

67076 STRASBOURG Cedex

Copie à - Madame TRAUTMANN
- CRIIREM

Monsieur le Maire,

Vous trouverez ci-joint le Compte Rendu de la réunion du 28-04-2008 où l'Association Nationale Robin des Toits a été reçue par Madame Catherine TRAUTMANN, députée européenne, membre du Conseil Municipal de STRASBOURG, et Vice Présidente de la Communauté Urbaine de STRASBOURG.

Nous saisissons cette occasion pour proposer que la position du Maire de STRASBOURG soit précisée publiquement sur des sujets que nous considérons cruciaux.

Pour la clarté, nous attendons des réponses simples par oui ou non sur les questions suivantes :

1- La protection de la Santé Publique est-elle au nombre des priorités du Maire de STRASBOURG ?

Pour les autres questions, nous considérons comme acquis que le Maire de STRASBOURG dispose des mêmes informations que Madame TRAUTMANN.

2- Le rapport international BIOINITIATIVE, récapitulatif de plus de 1500 travaux publiés et non contestés, a établi la preuve scientifique définitive de la toxicité sanitaire de la téléphonie mobile et des émissions de la même famille technique. Parmi lesquelles le WIFI et le WIMAX.

Le Maire de STRASBOURG prévoit-il de prendre en considération les recommandations que ce rapport adresse aux politiques et d'organiser leur mise en œuvre ?

3- Le Maire de STRASBOURG est informé que les réseaux de diffusion aérienne WIFI et WIMAX comportent une agression étendue de la Santé Publique.

Prévoit-il de les interdire dans la Communauté Urbaine ?

Sachant en outre que les voies aériennes sont très inférieures techniquement aux réseaux filaires.

Il suivrait en cela l'exemple du Maire UMP de Courbevoie.

4- Le Maire de STRASBOURG est informé que la pathologie dite EHS – Electro Hyper Sensibilité – dont le principal contributeur est le groupe de technologies du type Téléphonie Mobile, Groupe TTM, est en état de développement rapide. Et que pour les cas lourds, et irréversibles, la seule solution viable pour éviter l'exclusion sociale est la création de zones blanches, où les alimentations sont exclusivement filaires.

Les cas d'EHS recensés à STRASBOURG sont en croissance rapide, notamment depuis l'installation massive de l'UMTS.

Le Maire de STRASBOURG a-t-il prévu de démarrer la mise en place d'une zone blanche à proximité du Centre urbain ?

5- La précédente équipe municipale, confrontée à la suspicion de l'installation illégale de l'UMTS à STRASBOURG, avait pris l'engagement public, devant l'ensemble des médias locaux, de passer commande d'une campagne de mesures au CRIIREM pour tirer au clair la situation.

Cet engagement a été renié.

Le Maire de STRASBOURG, pour sortir de l'état de suspicion d'illégalité massive dans sa commune, prévoit-il de commander cette campagne, ou non ?

Les réponses à ces questions permettront de rendre lisible le choix du Maire de STRASBOURG :

- soit la Santé Publique est prioritaire,
- soit il est donné prise au soupçon que ce qui est prioritaire, c'est l'emprise de la Grande Industrie.

Dans l'attente de vos réponses, croyez, Monsieur Le Maire, à toute notre considération.

P.J. :

Compte Rendu Réunion du 28-04-2008

Marc CENDRIER
Chargé de l'Information Scientifique